

## CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE EXERCICE 2020

Le Conseil d'Administration **convoque les membres** de l'A.S.B.L. Sub Aqua Club Athus **en ordre de cotisation pour l'année civile 2020** à assister à l'Assemblée Générale qui se tiendra au local du club le **dimanche 2 février – Ouverture de la séance à 10h00 précise.**

### Ordre du jour

#### **Point 1 Ouverture de la séance par le Président**

- Pointage des membres présents, validation de l'A.G. et de la participation aux votes.

#### **Point 2 Rapport du Secrétaire**

- Bilan des membres en ordre de "Certificat médical"  
RAPPEL : Seul les membres ayant rentrés un certificat médical FLASSA recevront une "Licence 2020" qui leur permettra :
  - ❖ D'accéder au bassin de natation du CNP, et à la Fosse de plongée
  - ❖ D'être couvert par les assurances de ladite Fédération (Tant pour la pratique de la plongée (Au G.D. de Luxembourg ou lors de toute activité plongée organisée par le SACA, le CNP ou la FLASSA)
  - ❖ Ainsi que lors de la fréquentation des divers bassins de natation (P.Ex. Challenge Hartmann, piscine PIKO pour des activités sous couvert du CNP ou du SACA).
- Vérification du niveau des brevets

#### **Point 3 Rapport du Trésorier – Comptes 2019**

*Notre trésorier, Jean-Pierre Mallien, étant absent il sera valablement représenté par procuration.*

- Rapport des commissaires aux comptes 2019 (Albert Ghys et Hugo Neves)
  - o Bilan de l'exercice 2019
- Approbation des comptes par l'Assemblée Générale valant décharge pour les administrateurs et commissaires aux comptes.
- Désignation de deux commissaires aux comptes pour l'exercice 2020

#### **Point 4 Rapport du Responsable Matériel et local**

- Bilan de l'année écoulée : Acquisition de matériel, réparations à prévoir, réépreuve des bouteille 5certification encore à recevoir)
- Travaux et investissements envisagés pour 2020

#### **Point 5 Rapport des Responsables aux Entraînements**

- Bilan de l'année écoulée, des nouveaux brevets réussit
- Remarques et propositions sur sorties plongées prévues au 1<sup>er</sup>. semestre
- Projets / planning pour nos formations P1 et P2

**Point 6 Divers points proposés par les membres**

- Les membres désirant porter une motion particulière à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale la remettront par écrit aux mains du président le **mardi 28 janvier au plus tard**.

Rappel : - L'assemblée Générale délibèrera sur toute proposition inscrite à l'ordre du jour, signée par au moins 10 membres en ordre de cotisation.

**Point 7 Commentaires par le représentant du CNP**

- Organisation des entraînements avec les membres du SACA
- Dernières nouvelles concernant la piscine PIKO / Impacts sur le bassin de Pétange
- Projet éventuels CNP / SACA (Challenge Hartmann)
- Divers points à discrétion

**Point 8 Désignation des 5 membres du Conseil d'Administration pour les années 2020, 2021 et 2022**

- Les membres en ordre de cotisation 2020 recevront prochainement un courrier d'information ainsi qu'un formulaire de candidature.

**! Si vous ne pouvez être présent à l'Assemblée, FAITES VOUS REPRESENTER !**

Un membre peut déléguer un autre membre pour le représenter à l'assemblée générale.  
Le mandat de procuration devra être écrit et notifié au conseil d'administration avant chaque A.G.  
Le membre mandataire ne peut disposer que d'un mandat

**Formulaire en annexe**

Pour l'A.S.B.L. Sub Aqua Club Athus, son président, Michel Thiry

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SERA SUIVIE D'UN REPAS  
DANS LE LOCAL DU CLUB

**INVITATION AVEC DÉTAILS SERA DIFFUSÉES SOUS PEU**